



## HONORAIRES DE VENTE (TTC)

TYPE DE MANDAT	MONTANT TOTAL DE LA TRANSACTION		
	0 - 100.000 €	101 - 200.000 €	+ de 200.000 €
Mandat Non Exclusif	8%	6%	5%

MINIMUM HONORAIRES DE VENTE

3.000 € TTC

## TARIFS EXPERTISE IMMOBILIERE (TTC)

### APPARTEMENT

STUDIO	2 PIÈCES	3 PIÈCES	4 PIÈCES	5 PIÈCES
400€	500€	600€	700€	800€

### MAISON

2 PIÈCES	3 PIÈCES	4 PIÈCES	5 PIÈCES	6 PIÈCES
800€	900€	1.000€	1.100€	1.200€

- Autres produits sur devis
- Frais kilométriques à ajouter

## HONORAIRES DE LOCATION

Honoraires payés par moitié entre preneur et bailleur (Article 5 de la loi du 06/07/1989).

Les honoraires comprennent :

- Recherche du locataire
- Montage du dossier
- Rédaction des baux

Forfait d'état des lieux d'entrée : **150€ TTC pour le propriétaire et 150€ TTC pour le locataire.**

Honoraires : La base du loyer appelé x 1,5. Soit loyer appelé : 600 x 1.5 = 900€TTC.

Divisé entre le propriétaire et le locataire. Soit 450€ + 150€ chacun.

## HONORAIRES DE GESTION

7,60 % Hors Taxe du loyer appelé.